

DANIEL SUN
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le 17 Octobre 2019

17 Octobre 2019

G+20 WILVERSTHEIM

Voici votre note sur la parcelle sur
la destination en zone UB, comme
les parcelles voisines
du courrier explicatif et joint.
Merci d'avance
Cordialement,

Minversheim le 9

octobre 2019

PLUi de MINVERSHEIM, enquête publique

- La parcelle 541 section 24 a fait l'objet d'un permis d'aménager, comme la parcelle voisine n°535, instruit par le service instructeur, l'ATIP, et accordé par le maire de Minversheim en date du 25 janvier 2019.
- Ce permis d'aménager permet la division de cette parcelle pour y édifier 2 bâtiments en fonction du règlement en vigueur.
- De ce fait, la programmation de 12 logements prévus à l'horizon 2025 n'est plus d'actualité (CF page 120/227 du cahier OAP) d'autant plus qu'une maison individuelle est déjà réalisée à plus de 80% sur la parcelle 535.
- Cette parcelle sera bâtie dans un avenir très proche sera donc à requalifier en zone UB comme les parcelles voisines ([577-578-579-580](#) et 581) longeant la rue Urloss.
- Le schéma de principe (CF page 121/227 du cahier OAP) est donc caduc.

Minversheim le 09 octobre 2019.